



Secteur Formation

Rue des Terreaux 10

1003 Lausanne

Tél. +41 (0)21 341 12 50

Fax +41 (0)21 341 12 52

www.appartenances.ch

Forum China – Europa

L'éducation des enfants migrants en Suisse : points de réflexion

Isabel Eiriz

Psychologue FSP

DEA en psychologie sociale

Responsable du Secteur Formation d'Appartenances

Katy François

MA en Anthropologie

Collaboratrice du Secteur Formation d'Appartenances

Contact: i.eiriz@appartenances.ch

00-41-(0)21 341 12 50

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION

1.1. Aperçu historique des flux migratoires

- a) Jusqu'au XIXème siècle: la Suisse, pays d'émigration
- b) De 1948 à 1973: développement de la migration de proximité
- c) De 1974 à 1991: période de transition
- d) De 1991 à 2002: diversification des flux migratoires

1.2. Et aujourd'hui? Quelques caractéristiques actuelles de l'immigration

- a) Le regroupement familial
- b) L'emploi

2. SANTE ET POPULATIONS MIGRANTES

2.1. Données épidémiologiques

2.2. Champs d'intervention

- a) Promotion et prévention
- b) Formation et formation continue
- c) Soins de santé
- d) Recherche et gestion de connaissances

3. ÉDUCATION DES ENFANTS MIGRANTS

3.1. L'inégalité des chances face à la scolarité

3.2. Enfants migrants ou de parents migrants: une équité à réaliser

3.3. Les mesures existantes, les mesures à développer

- a) Mesures relevant du ressort des établissements scolaires
- b) Mesures relevant du ressort d'autres instances

4. APPARTENANCES ET L'ÉDUCATION DES ENFANTS MIGRANTS

5. REFERENCES BLIOGRAPHIQUES

L'éducation des enfants migrants en Suisse : points de réflexion

Isabel Eíriz, psychologue FSP, DEA en psychologie sociale,
responsable du Secteur Formation d'Appartenances

Katy François, MA en Anthropologie,
collaboratrice du Secteur Formation d'Appartenances

Résumé

Ce rapport a comme objectif premier de fournir des renseignements quant à la situation des migrant-e-s en Suisse afin de contextualiser plus particulièrement la thématique de l'éducation des enfants migrants. L'association Appartenances espère ainsi élargir la compréhension de ce phénomène pour les partenaires du Forum China-Europa. Pour cela, nous allons nous référer aux études les plus saillantes dans ces domaines, ainsi qu'à la pratique d'Appartenances.

De l'extérieur, la Suisse renvoie pour beaucoup l'image d'une terre d'asile et d'ouverture du fait qu'elle abrite les sièges de nombreuses organisations internationales, et de par sa longue tradition de neutralité politique et militaire. En y regardant de plus près, on peut remarquer que les choses ne sont pas aussi simples et idéales qu'elles le semblent.

Après un survol de l'évolution des flux migratoires en Suisse au cours du siècle dernier, nous nous arrêterons sur quelques tendances sociodémographiques actuelles de la migration en Suisse. Il sera ensuite fait état du rapport entre santé et migrant-e-s: nous traiterons dans ce cadre de la situation estimée, des problèmes rencontrés et des mesures en cours au niveau national. Enfin, nous nous concentrerons sur la thématique de l'éducation des enfants migrants. Au travers des résultats d'études à ce sujet, nous pourrons esquisser les défis qui restent à relever dans ce domaine, avant de souligner les efforts d'Appartenances dans cette direction.

Contact: Isabel Eíriz, responsable du secteur Formation. Appartenances.
i.eiriz@appartenances.ch
00-41-(0)21 341 12 50

1. INTRODUCTION

La Suisse, appelée aussi Confédération helvétique, est constituée de 26 cantons. Il y a 4 langues nationales, le suisse-allemand, le français, l'italien et le romanche, qui délimitent donc 4 régions linguistiques à l'intérieur de ce pays de 7,7 millions d'habitants (Office Fédérale de la Santé Publique¹, 2008). La Suisse fonctionne selon un système fédéral, ce qui signifie qu'il existe un pouvoir central fort mais que chaque canton dispose de sa propre constitution, de son gouvernement, de son parlement, de ses tribunaux et de ses lois. Ainsi, tant qu'ils ne vont pas à l'encontre des lois de la Confédération, les 26 cantons se voient attribuer une large autonomie: ils décident de et contrôlent indépendamment leur système d'éducation, les questions sociales et la force policière². On peut donc constater que ce pays traduit d'une hétérogénéité en son sein même.

De l'extérieur, la Suisse renvoie pour beaucoup l'image d'une terre d'asile et d'ouverture du fait qu'elle abrite les sièges de nombreuses organisations internationales, et de par sa longue tradition de neutralité politique et militaire. En y regardant de plus près, on peut remarquer que les choses ne sont pas aussi simples et idéales qu'elles le semblent³.

1.1. Aperçu historique des flux migratoires

L'évolution des flux migratoires en Suisse s'articule en plusieurs périodes distinctives (COFF, 2002).

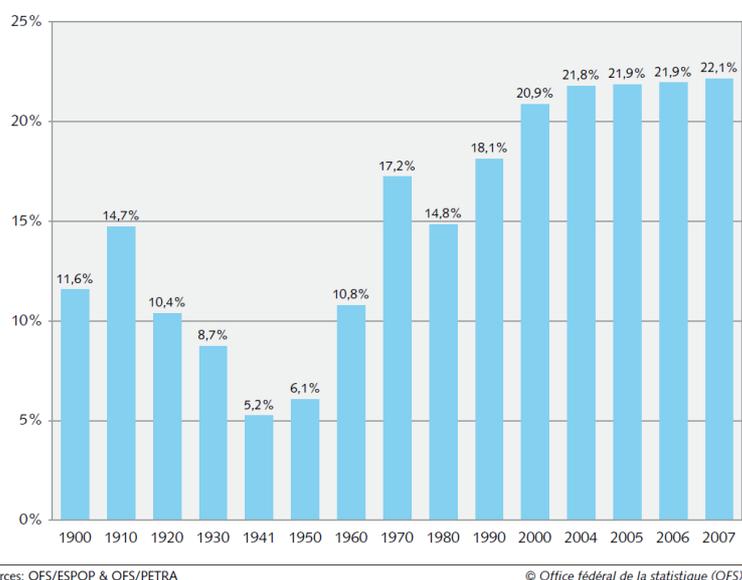


Table 1: évolution de la proportion d'étrangers dans la population résidente, de 1900 à 2007

a) Jusqu'au XIXème siècle: la Suisse, pays d'émigration

¹ Par la suite OFSP.

² Swissworld.org, <http://www.swissworld.org/fr/politique/www.swissworld.org/fr/politique/>, consulté le 30/03/2010.

³ Pour un élargissement à ce sujet, voir Eíríz Martín (2010).

Il n'y a pas si longtemps que cela, la Suisse ne constituait pas une terre d'accueil, mais un pays duquel on cherchait à émigrer. Ainsi, jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, l'infertilité des sols, la faim et les désaccords religieux ont poussé de nombreux-ses Suiss-ess-es à émigrer à l'étranger pour espérer améliorer leurs conditions de vie.

Le cinéaste Stéphane Goël propose une illustration pertinente de cette période dans son film *A l'Ouest du Pecos*⁴, qui raconte l'odyssée de plusieurs familles du canton du Vaud qui émigrent aux USA à la recherche d'une vie meilleure. Au Brésil, il existe d'ailleurs encore une ville qui s'appelle Nueva Friburgo. L'émigration des Suiss-ess-es s'arrêta avec l'avènement de la Première Guerre Mondiale et d'une période où les déplacements internationaux seront plus difficiles pour tou-te-s. La table 1 nous montre effectivement qu'entre les années 1910 et 1920 l'immigration commence à décroître et diminue pratiquement du tiers entre 1910 (14,7%) et 1941 (5,2%).

b) De 1948 à 1973: développement de la migration de proximité

Avec sa transformation en un pays industriel et suite à la Deuxième Guerre Mondiale, la Suisse accueille des travailleurs issus de l'Europe (Italie, Espagne, Portugal et Yougoslavie) afin de pallier à un important besoin en main-d'œuvre découlant de la reprise économique. Pour empêcher l'installation définitive de ces premières vagues de migrants, la Confédération suisse avait mis en place une politique de rotation à leur égard: il ne leur était attribué que des permis de saisonniers, faisant que les travailleurs ne pouvaient résider que 9 mois en Suisse. Cette politique traduisait vraiment les intérêts de la Suisse: il était attendu de ces ouvriers étrangers qu'ils soutiennent la croissance industrielle et l'économie, mais il n'était pas question de les intégrer outre-mesure dans la société suisse. Ces travailleurs arrivés en masse sont exploités, n'ont pas accès aux prestations sociales et doivent rester sans leur famille.

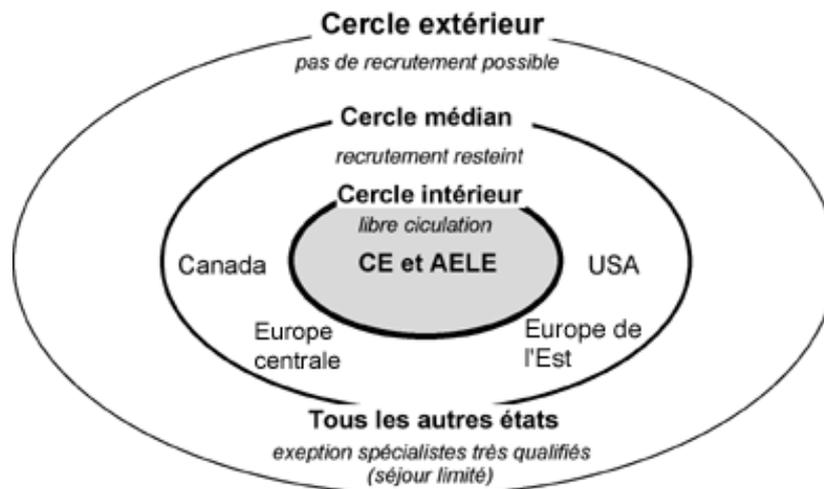
A partir des années 60, l'immigration est limitée par une politique de quotas. Les autorités prennent effectivement conscience que cette main-d'œuvre étrangère n'est pas un phénomène passager et décident donc de l'aborder sous un nouvel angle: moins d'immigrés mais qui seront plus intégrés. Le regroupement familial est de fait peu à peu autorisé; cependant la majorité de la population immigrée reste composée en majorité d'hommes en âge de travailler.

Dans les années 70, avec la crise du pétrole et le développement de mouvements à tendance xénophobe, la volonté est de diminuer la population étrangère en Suisse: on observe alors une montée de l'émigration de retour. Face à cette période de crise, la Suisse réussit ainsi à exporter son chômage, en ne renouvelant plus un certain nombre de permis de travail.

c) De 1974 à 1991: période de transition

La proportion d'étrangers-ères ne diminue pas pour autant: de nouvelles populations arrivent de pays plus lointains pour des raisons politiques (Chili, puis Sud-Est asiatique notamment). Ainsi, pendant cette période, les motifs de migration se diversifient. La confédération travaille en vue d'une nouvelle politique plus restrictive visant à hiérarchiser le droit de venir travailler en Suisse. Il permet d'exclure les personnes d'origine extra-européenne, sauf celles qui sont hautement qualifiées.

⁴ Goël, S. (1993). *A l'Ouest du Pecos*. Climage. 72min. Pour plus d'informations, voir <http://www.climage.ch/>.



Source : Rapport du Conseil fédéral sur la politique à l'égard des étrangers et des réfugiés du 15 mai 1991, Berne (no. 91.036)⁵.

Cette politique dite "des trois cercles" a fait l'objet de beaucoup de critiques au niveau international à cause de son caractère discriminatoire.

d) De 1991 à 2007: diversification des flux migratoires

L'immigration se constitue suite à la mise en place de cette politique très sélective de davantage de personnes demandant l'asile, plutôt qu'un permis de travail. Auparavant, l'asile était demandé surtout par des ressortissant-e-s des pays communistes qui étaient bien accueilli-e-s. A présent, les différences deviennent plus visibles et par conséquent plus dérangeantes: l'altérité se fait remarquer dans la manière de s'habiller, dans les pratiques religieuses, dans les langues, etc.

La population étrangère continue de croître et dépasse pour la première fois le seuil des 20% de la population en 1994, avant de ralentir dès 1996. Comme le montre la table 1, les flux migratoires se sont effectivement stabilisés depuis le tournant du XXIème siècle: alors que la population étrangère a triplé en Suisse en 30 ans, de 6,1% en 1950 à 18,1% en 1980, elle a seulement augmenté de 4% depuis, et a varié très faiblement au cours des dernières années.

1.2. Et aujourd'hui? Quelques caractéristiques actuelles de l'immigration

La Suisse reste l'un des pays d'Europe où la proportion d'étrangers est la plus élevée: 1,5 millions de personnes sont de nationalité étrangère en Suisse, soit 21,7% de la population nationale (OFS, 2008). Ce rapport proportionnel en Suisse est 2 fois supérieur aux autres pays de l'Europe (Luxembourg excepté). Répétons-le, ce chiffre tend actuellement clairement vers une stabilisation. Toutefois, il cache en parallèle une plus grande diversité de parcours migratoires qu'auparavant. Aujourd'hui, la migration est motivée par de nouvelles raisons, telles que le regroupement familial, la retraite, les loisirs, les affaires, l'éducation, qui sont venues s'ajouter aux typologies traditionnellement rencontrées, à savoir la migration pour causes économiques,

⁵ Solidarités sans frontières, <http://www.sosf.ch/hintergruende/europa/2.2.html>, consulté le 15/04/2010.

pour demander l'asile, pour quitter les campagnes au profit des villes, pour la colonisation (Riba Mateos, 2004).

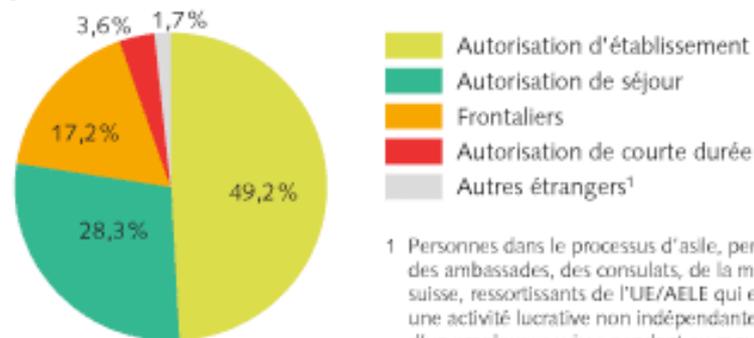
Au sein de cette diversité, certaines tendances se dessinent très clairement: d'une part, la motivation de venir travailler en Suisse, d'autre part le regroupement familial et avec ce phénomène la féminisation de la migration.

a) L'emploi

Le désir de trouver un travail et donc d'améliorer son train de vie est une des motivations principales qui pousse à l'immigration en Suisse.

Actifs occupés étrangers selon la catégorie de permis de séjour

2009, au milieu de l'année



¹ Personnes dans le processus d'asile, personnel des ambassades, des consulats, de la marine suisse, ressortissants de l'UE/AELE qui exercent une activité lucrative non indépendante auprès d'un employeur suisse pendant au maximum 90 jours par année civile (à partir de juin 2004).

Source: SPAD

© OFS

Au deuxième trimestre 2009, 974'000 personnes de nationalité étrangère, titulaires d'une autorisation de séjour ou d'établissement, étaient actives en Suisse, soit 5% de plus qu'un an auparavant. On a observé une nette hausse du nombre des actifs occupés de nationalités allemande, française et portugaise.

D'après le rapport de la Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (2002⁶) les personnes actives immigrées ont tendance à:

- arriver lorsqu'elles sont jeunes (à la fin de la période scolaire ou au début de leur vie professionnelle);
- avoir un niveau de formation inférieur à celui de la population autochtone;
- toucher un salaire inférieur à celui de la population autochtone;
- être originaire de l'Europe (56% appartiennent à l'UE).

b) Le regroupement familial

Cette tendance se compose de deux facteurs: premièrement, une féminisation de l'immigration, principalement due aux ressortissantes du Portugal et de l'Amérique latine, et une plus faible proportion d'Africaines; deuxièmement, une présence plus marquée des enfants. Ces facteurs peuvent être expliqués en bonne partie par la migration pour des motifs matrimoniaux et par le regroupement familial.

⁶ Par la suite CFCF.

L'immigration pour cause familiale, en 2000, 2007 et 2008

	2000	2007	2008
Epoux d'une étrangère, épouse d'un étranger	14 707	18 185	20521
Epoux d'une Suissesse, épouse d'un Suisse	11 346	9 772	9325
Enfant d'étranger/-ère	12 068	16 342	18381
Enfant d'étranger/-ère ayant épousé un/une Suisse/-sse	...	816	669

Source: ODM/SYMIC

Outre ces deux tendances, on constate une augmentation des autorisations de séjour de courte durée. La politique migratoire reste très restrictive et à double vitesse: facilitée pour les ressortissant-e-s européen-ne-s d'une part, grâce à la libre circulation des personnes garantie par les accords bilatéraux; politique d'asile durcie d'autre part, notamment pour les personnes issues des pays de la périphérie.

Cette politique aboutit parfois à des situations aberrantes. Prenons l'exemple des NEM (non-entrée en matière). Un-e requérant-e se voit frappée d'une décision de NEM⁷, si, pour des raisons formelles, il ne sera pas donné suite à la demande d'asile: la demande déposée ne fait l'objet que d'un examen limité, et les personnes concernées doivent en règle générale quitter immédiatement la Suisse. Et cela peut arriver tout simplement si la personne requérante d'asile n'est pas en mesure de fournir des papiers d'identité...

Il y aurait beaucoup à dire sur la politique d'asile actuelle en Suisse, qui est encore critiquée par l'opinion internationale régulièrement pour certaines votations ou prises de position de partis politiques suisses, mais nous n'allons pas nous étaler là-dessus ici pour nous concentrer plus spécifiquement sur une question plus précise et déterminante pour le niveau de vie des migrant-e-s: la santé.

2. SANTÉ ET POPULATIONS MIGRANTES

2.1. Données épidémiologiques

Peu de données existent sur la santé de la population migrante en Suisse. Bien que plusieurs études ont été réalisées⁸, nous allons nous appuyer sur la plus conséquente qui est l'enquête évaluative menée par l'Office Fédérale de la Santé Publique (OFSP) en 2004. Précisons toutefois que celle-ci a sélectionné certains groupes de migrant-e-s, à savoir des personnes de l'Allemagne, de l'Autriche, de la France, de l'Italie, du Portugal, de la Turquie, de l'ex-Yougoslavie et du Sri Lanka. Donc, l'évaluation a laissé de côté les ressortissant-e-s d'Afrique et

⁷ OSAR, http://www.fluechtlingshilfe.ch/bienvenue-sur-le-site-web-de-l-osar?set_language=fr, consulté le 15/04/2010.

⁸ Voir particulièrement Gabadinho, A., Wanner, P., & Dahinden, J. (2007); Chimienti, M., Efionayi, D., & Losa, S. (2001); et Office fédéral de la santé publique (2008).

d'Amérique latine, ne nous donnant qu'un aperçu partiel de la situation effective (OFSP, 2008 : 13). Nous pouvons toutefois nous intéresser à certains résultats de cette évaluation.

En comparaison avec la population suisse, les migrant-e-s ont une moins bonne perception de leur état de santé. Cette perception semble effectivement s'avérer exacte au vue des résultats effectifs quant à l'état de santé général des populations migrantes. De plus, les migrant-e-s font moins souvent appel au système de santé que les Suiss-ess-es, et vont plus souvent rendre visite à un médecin généraliste qu'à un spécialiste. Leurs motifs de consultation sont davantage liés à des accidents ou à des maladies qu'à des fins préventives.

La population migrante est également plus fréquemment sujette à certains maux et certaines maladies, tels que: les maladies infectieuses et parasitaires (paludisme, tuberculose, hépatites, VIH); les maladies de la peau; les problèmes buccodentaires; les troubles de la vieillesse (douleurs musculaires chroniques, dépressions et crises émotionnelles); les maladies liées au vécu de violences (au niveau psychique et physique).

Cependant, il ne faut pas conclure qu'être migrant-e signifie forcément être malade. C'est en fait le **statut social et économique des migrant-e-s** qui est à incriminer en tant que facteur nuisible à leur état de santé.

En premier lieu, les migrants et migrantes ont souvent connu au long de leur parcours de vie des situations de violence, de guerre, voire de tortures ou de poursuite. Une chose en tout cas leur est commune: ils/elles ont quitté leur pays d'origine et sont arrivés en Suisse en se sentant plus ou moins en sécurité. Ces expériences, liées à un sentiment de déracinement et à des souvenirs douloureux, peuvent provoquer des troubles psychiques et/ou physiques. La situation une fois dans le pays d'accueil n'arrange pas forcément les choses, du fait que le statut de séjour provisoire et incertain ainsi qu'une certaine désillusion et absence de perspectives ne participent pas à consolider l'état de santé. Par exemple, se voir demander de raconter à maintes reprises son récit de vie traumatisant pour obtenir le droit de rester, ou devoir entrer dans l'illégalité afin d'éviter d'être renvoyé dans ce pays qu'on a pris tant de peine à quitter, sont des situations qui seraient difficiles à gérer pour tout un chacun.

En second lieu, les conditions de vie en Suisse d'une majorité de la population migrante peuvent aussi potentiellement être sources de maux physiques et psychiques, et en parallèle d'un manque de prise en charge de ceux-ci. D'une part, cette couche de la population s'inscrit vers le bas de l'échelle socioéconomique et est constitutive de groupes professionnellement défavorisés (emplois précaires, pénibles physiquement et peu valorisés). D'autre part, la non-maîtrise ou la maîtrise insuffisante d'une langue nationale rend difficile la compréhension du fonctionnement de la société suisse en générale, et du système de santé en particulier: les migrant-e-s méconnaissent ainsi les ressources à disposition ou ne savent pas comment y avoir accès. Ces compétences sanitaires insuffisantes, dues en majorité à un manque d'information accessible et ciblé, leur rend difficile le recours aux institutions du domaine social et de la santé.

Finalement, les groupes migrants expérimentent encore trop souvent des situations discriminatoires, des sentiments racistes à leur rencontre ou simplement une non-reconnaissance de leurs problèmes, ce qui ne les encourage pas à s'adresser aux institutions

compétentes pour une prise en charge, de l'aide ou du soutien. D'ailleurs, avoir un réseau de relations informelles (familiales et amicales) constitue une ressource favorable pour l'état de santé, mais tou-te-s les migrant-e-s ne disposent pas d'un tel réseau. Les mères immigrées parfois seules avec leurs enfants, les parents sont surmenés à cause de leurs conditions de travail et ne possèdent pas un réseau familial sur lequel se reposer: autant de contextes au sein desquels la santé est constamment mise à l'épreuve.

Avec ces informations sociodémographiques et épidémiologiques concernant la population migrante en Suisse, qui constitue une proportion non négligeable de la population résidente en générale, les instances nationales de la santé ont dû questionner leur organisation et leurs pratiques afin d'améliorer l'état des choses, notamment l'égalité des chances.

2.2. Champs d'intervention

L'Office Fédéral de la Santé Publique a mis au point la **stratégie Migration et Santé phase II** pour les années 2008 à 2013 avec un double objectif global: garantir, d'une part, «une chance équitable [...] à toute personne vivant en Suisse de réaliser pleinement son potentiel de santé», et pour cela contribuer d'autre part «à l'élimination des facteurs évitables susceptibles d'entraver la santé et, par là, à l'amélioration des conditions de la population migrante.» (OFSP, 2008 : 21). Pour mener ce projet à bien, l'OFSP (2008) a délimité **4 champs d'intervention** que sont la promotion et la prévention; la formation et la formation continue; les soins de santé; la recherche et la gestion de connaissances.

a) Promotion et prévention

En ce qui concerne le domaine de la promotion et la prévention de la santé, il est principalement question d'adapter les offres existantes aux besoins et attentes spécifiques que peuvent présenter les migrant-e-s. Les actions dans ce domaine visent à permettre à toute personne de conserver ou d'améliorer son capital de santé quelque soient les conditions de vie qu'elle expérimente à présent ou a connu par le passé. En parallèle, les migrant-e-s devraient développer de meilleures compétences en matière de santé (*empowerment*) grâce à des centres s'occupant de prévention et de promotion, ainsi qu'à une information plus ciblée, plus accessible et mieux diffusée qu'auparavant.

A l'échelle nationale, on se concentrera notamment sur les questions liées à l'activité physique et d'alimentation, à l'alcool et au tabac, à l'abus de médicaments, au lieu de travail, à la santé sexuelle et reproductive, à la prévention du cancer, à la santé psychique, et enfin à la santé buccodentaire. De plus, pour combler les lacunes au niveau local dans ces domaines, des projets seront développés avec l'aide de représentant-e-s de la population migrante.

b) Formation et formation continue

Il s'agira ici de revisiter la formation et la formation continue existante du personnel soignant, en y intégrant toutes les connaissances jugées nécessaires au développement des compétences pour traiter les patients d'origines culturelles diverses. Là où la dimension migratoire manque ou n'est pas suffisamment considérée, des améliorations du programme devront être faites, à tous les niveaux de formation et de formation continue.

Dans le cadre de ce champ d'intervention, une attention particulière sera portée à la formation à l'interprétariat communautaire qui existe déjà: ce cursus sera non seulement maintenu, mais développé, durablement garanti et intégré en tant que formation professionnelle à part entière.

c) Soins de santé

On cherchera dans ce champ à élaborer des mesures visant 4 objectifs principaux. Premièrement, les migrant-e-s doivent bénéficier d'un accès équitable à des prestations de soins adéquates. Autrement dit, quelque soient ses caractéristiques religieuses, sexuelles, socioéconomiques, etc., une personne doit avoir les mêmes chances de se voir proposer un traitement efficace: la prise en charge doit se révéler satisfaisante autant pour la personne migrante que pour le personnel soignant.

Deuxièmement, les cabinets privés et les services de soins à domicile bénéficieront d'aide et de conseils afin de mettre sur pied un suivi adapté aux besoins et attentes spécifiques des migrant-e-s.

Troisièmement, l'accès aux services d'interprétariat communautaire sera élargi et facilité. Le personnel soignant doit être d'avantage au courant de l'existence et des bénéfices qu'offre la collaboration avec un-e interprète communautaire.

Enfin, quatrièmement, les soins de santé spécifiquement destinés aux réfugié-e-s victimes de traumatismes, aux sans-papiers et aux requérant-e-s d'asile vont être développés et améliorés.

d) Recherche et gestion de connaissances

Le plan est dans ce domaine de questionner le système de santé suisse et la mesure dans laquelle les besoins et attentes spécifiques des populations migrantes sont considérés sur le terrain de la santé. Pour cela, les enquêtes futures vont être mieux pensées afin d'intégrer aussi certaines questions propres aux migrant-e-s et de produire des connaissances plus complètes sur la situation de santé de l'ensemble de la population (et plus seulement les personnes parlant l'une des 4 langues nationales). Ces enquêtes s'intéresseront aussi à récolter des informations plus larges sur le contexte de la migration, les motifs, les nouveaux défis rencontrés, etc.

Par ailleurs, si besoin est, une nouvelle évaluation de l'état de santé de la population migrante en Suisse pourrait être réalisée. Selon ses résultats, elle pourrait justifier une généralisation des interprètes communautaires dans le domaine de la santé.

3. ÉDUCATION DES ENFANTS MIGRANTS

C'est donc dans ce contexte que vont grandir les enfants migrants ou de parents migrants, et il est ainsi pertinent d'interroger les conditions liées à leur éducation. Les enfants et les jeunes immigré-e-s sont scolarisé-e-s comme tout autre enfant résidant en Suisse, y compris ceux et celles ne disposant pas d'un permis de séjour valable. La scolarisation est gratuite et obligatoire pour tou-te-s. Une des particularités du système éducatif suisse réside dans sa décentralisation au niveau cantonal: il n'y a ainsi pas de ministère national de l'éducation en Suisse, et des disparités marquées peuvent être observées entre cantons quant aux résultats scolaires, à la qualité de l'enseignement ou aux structures parascolaires existantes.

Cependant, même s'il s'avère quelque peu difficile de tirer des conclusions à l'échelle nationale à cause de la variation interne de divers facteurs, plusieurs études ont démontré que certaines inégalités persistaient de manière transversale dans le champ de la formation des enfants. Parmi les recherches à ce sujet, les travaux de Lafranchi et Moser (2008) occupent une place centrale. Nous allons décrire une partie des résultats de cette étude très complète. Ainsi, il faudra interroger d'une part les facteurs ne dépendant pas des structures scolaires, et d'autre part ce qui peut-être entrepris par les écoles et les systèmes de formation: les différentes études à ce sujet ont en effet conclu que plus l'interaction entre parents et école est bonne, plus la situation est optimale pour l'enfant.

3.1. **L'inégalité des chances face à la scolarité**

Nous convenons avec Lanfranchi et Moser (2008) que l'une des fonctions fondamentales de l'école est la reproduction de certaines normes et valeurs, importantes dans le processus d'intégration sociale. Mais, l'école ne détient pas le monopole de l'éducation et de la formation: celles-ci se constituent également grâce à divers agents de socialisation, tels que la famille, les structures d'accueil parascolaires et extra-familiales, les pairs et les médias. On sait aujourd'hui, et notamment grâce à l'enquête PISA, que la famille joue un rôle particulièrement important en ce qui concerne le succès scolaire: premièrement, elle reste de nos jours encore en grande partie responsable des acquis et capacités propres de l'enfant au début de sa scolarité; deuxièmement, les parents sont un facteur majeur de l'orientation prise par la formation.

Par conséquent, le cadre familial, et les parents en particulier, déterminent certaines **composantes de la socialisation importantes pour le parcours de formation**. Selon ces auteurs (2008:12), on peut dénombrer 3 composantes pertinentes dans ce sens:

- i) Les ressources financières, le temps et les outils éducatifs disponibles à la maison (livres, Internet, endroit calme);
- ii) La mesure dans laquelle les parents sont disponibles pour discuter avec leurs enfants de questions d'ordre social, politique ou culturel;
- iii) Le désir des parents et enfants à s'instruire et leur implication dans les processus décisionnels sélectifs.

Or, ces différentes composantes, en tant que ressources pour l'enfant, demeurent **inégalement réparties, voire très limitées**. Ainsi, pour optimiser la réussite de chaque enfant, l'école de demain devra aussi travailler à pallier ces disparités.

L'enquête PISA de l'Organisation de coordination et de développement économiques (OCDE) a permis d'effectuer certains constats sur le terrain de l'école, au travers de l'observation dans 15 pays développés de jeunes de 15 ans (au niveau de leurs performances en mathématique et résolution de problèmes de logique). Les échantillons de PISA se composaient de 3500 à 35'000 élèves selon les pays, avec plus de 100 écoles par pays. Les élèves étaient classifiés en trois catégories: les immigré-e-s, les jeunes issus de l'immigration et les autochtones. PISA a conclu que 25% des jeunes immigrés se trouvaient en situation d'analphabétisme mathématique contre seulement 9% de la population dite autochtone. Les difficultés sont corrélées avec la concentration au sein même des écoles d'enfants étrangers, d'enfants de parents faiblement qualifiés ou d'enfants en difficulté scolaire. Enfin, l'enquête a montré que toutes les populations d'origine étrangère n'ont pas les mêmes problèmes et que les différences entre autochtones et immigré-e-s sont moindres si l'étrangéité de la langue d'enseignement est systématiquement prise en compte.

Actuellement, la Suisse présente une **plus grande proportion d'élèves dits à risque** (entendu selon l'OCDE comme les jeunes auxquels il manque des qualifications de base rendant très difficile le passage de l'école au monde du travail, et réduisant ainsi leurs chances de tirer parti, par la suite, des possibilités de formation) que beaucoup d'autres pays de l'OCDE⁹: ils constituent 15 à 20% des jeunes en Suisse, alors qu'ils sont moins de 10% ailleurs dans l'OCDE. Une des raisons avancées pour expliquer ce taux élevé est le grand pourcentage d'élèves issus de la migration (13,6%) ou dont les parents sont nés à l'étranger (19,1%). La Suisse connaît aussi une plus grande fréquentation des classes ou écoles spéciales, à tel point qu'elle occupe le haut du tableau dans ce domaine à l'échelle internationale (6,2% en CH contre moins de 5% dans les autres pays de l'OCDE).

La **corrélation entre résultats scolaires et origine sociale** est utilisée pour mesurer l'égalité des chances face à la formation: cette corrélation est particulièrement forte en Suisse. 4 types d'obstacles s'opposeraient à une véritable égalité des chances (Lanfranchi et Moser, 2008 : 13) :

- i) La discrimination;
- ii) Le trop peu de ressources financières familiales (influence sur la liberté de choix de l'école);
- iii) Le manque de possibilités de développement dans le contexte familial (diminution des acquis préscolaires);
- iv) Un désavantage au niveau des prédispositions génétiques.

⁹ Pour plus détails concernant ces résultats, voir OCDE (2001). *Connaissances et compétences: des atouts pour la vie. Premiers résultats du Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis de élèves (PISA) 2000*. Paris: OCDE; et OCDE (2004). *Apprendre aujourd'hui, réussir demain. Premiers résultats de PISA 2003*. Paris: OCDE.

Aussi, afin de questionner les moyens d'y remédier, il semble important de distinguer les inégalités qui pourront être contrebalancées par le système éducatif de celles qui débordent du ressort de l'école seule (telles que des inégalités génétiques ou des inégalités sociales profondément ancrées et dont la remise en question relèveraient dès lors d'autres instances). C'est pourquoi, il serait plus juste de parler d'**équité des chances**: que changer pour assurer que chaque élève, quel qu'il ou elle soit, bénéficie des mêmes chances de scolarisation et de formation tout au long de son parcours? Voilà un questionnement actuel sachant que ces iniquités sociales sont très marquées en Suisse.

3.2. **Enfants migrants ou de parents migrants: une équité à réaliser**

En esquissant les éléments pouvant porter préjudice à un bon parcours scolaires, les considérations précédentes nous permettent déjà d'imaginer comment les populations migrantes, qui constituent aussi souvent la couche socio-économiquement défavorisée, vont être désavantagées face au système éducatif suisse. En suivant Lanfranchi et Moser (2008) nous constatons :

Premièrement, **lors de l'entrée à l'école déjà**, les enfants de familles socio-économiquement privilégiées savent mieux compter, lire et ont un vocabulaire plus étendu que les enfants issus de couches sociales moins favorisées. Il semble en effet que les premiers disposent d'un accès facilité à un plus grand nombre de ressources éducatives au sein du foyer familial: des livres, un ordinateur doté d'Internet, voire des parents disposant de davantage de temps à consacrer à l'interaction avec les enfants. Un autre élément qui défavorise particulièrement les enfants d'origine étrangère et socio-économiquement défavorisés est le commencement relativement tardif de l'école obligatoire, et donc leur prise en charge tadhive par celle-ci. En conséquence, lors de leur entrée à l'école, beaucoup de ces enfants ne connaissent que peu la langue d'enseignement, ce qui leur pose problème pour comprendre suffisamment les cours: leur apprentissage sera dès lors plus difficile et ils risquent d'obtenir des résultats en-dessous de leur potentiel effectif.

Deuxièmement, les **deux premières années d'écolage** ne permettant pas de contrebalancer ces inéquités, il en ressort que 15% des enfants en âge d'intégrer la première primaire sont en réalité scolarisés à un niveau inférieur. De plus, ce pourcentage double chez les enfants d'origine étrangère (30%): il apparaît que ces enfants sont, dès le début de leur scolarité, plus fréquemment placés dans un programme d'enseignement spécial, renvoyés au niveau enfantine ou poussés à redoubler leur première primaire.

Troisièmement, la **composition sociale et culturelle des classes de première primaire** est très diverse, du fait que la population d'origine étrangère est répartie de manière prononcée dans les régions urbaines. La composition et les compétences linguistiques initiales des classes constituent pour les enseignant-e-s, comme pour les élèves, des conditions inégales d'apprentissage qui vont influencer sur les résultats. Il a en effet été constaté que les classes constituées d'un nombre important d'élèves de familles socio-économiquement défavorisés ou connaissant mal la langue obtiennent en moyenne des résultats inférieurs.

Quatrièmement, les disparités selon des caractéristiques d'ordre socioculturel ne font que se renforcer lors du **passage en secondaire**. En effet, il apparaît que particulièrement au moment des transitions (de la primaire à la secondaire, mais aussi de la secondaire à la formation professionnelle), les enfants issus de familles socio-économiquement défavorisées ont une tendance à choisir une option de formation en-dessous de leurs possibilités effectives; il leur arrive aussi d'être plus fréquemment placés en classe spéciale (les enseignant-e-s auraient tendance à séparer les élèves selon la consonance de leur nom ou la profession de leurs parents)¹⁰.

Enfin, un autre problème découle du fait que les parents avec un niveau de formation moins élevé rencontrent plus de difficultés que les parents plus instruits lorsqu'il est question de faire entendre leur opinion au cours d'entretiens avec les enseignant-e-s et d'exprimer leurs désirs liés à l'orientation scolaire. Il a en effet été remarqué que les parents de statut supérieur, qui souhaitent voir leur enfant poursuivre une formation élevée, communiquent et se défendent mieux contre une orientation vers une filière peu prisée de l'enseignement, au contraire de parents parlant une autre langue et disposant d'un plus faible bagage culturel. En parallèle, les notes des enfants dont les parents présentent des aspirations de formation plus élevée sont meilleures. Ainsi, il faudrait clairement déployer de nouveaux modèles de collaboration entre parents et enseignant-e-s qui offriraient des chances équitables aux familles quelque soient leur niveau de formation et le milieu socioéconomique duquel elles sont issues.

3.3. **Les mesures existantes, les mesures à développer**

Ces différents constats illustrent clairement à quel point l'origine sociale et les résultats scolaires sont corrélés en Suisse. Ils démontrent aussi malheureusement qu'il existe encore des lacunes au niveau des mesures prises pour réduire sensiblement ces inégalités et ainsi améliorer l'équité des chances face à la formation pour chacun-e.

Relevons d'abord quelques mesures spécifiquement mises en place pour accompagner les enfants migrants dans le processus d'intégration. Il en existe pour le moment principalement deux: les classes d'intégration et les cours de langue et de culture d'origine.

D'une part, les cantons étant compétents pour organiser l'accueil et l'intégration des enfants de langue maternelle étrangère dans le cycle scolaire local, les classes d'intégration consistent, selon la situation, à intégrer les enfants de langue maternelle étrangère récemment arrivés à une classe d'accueil où ils apprennent la langue nationale locale et peuvent mettre leurs connaissances à niveau avant d'être intégrés au cycle régulier. Certains cantons prévoient également des cours de langue intensifs en parallèle aux cours réguliers.

¹⁰ À ce sujet, voir Lafranchi, A. (2006). Die Zuweisung zu sonderpädagogischen Massnahmen: nomen est omen. In Berufsverband des Heilpädagogen (éd.) *Heilpädagogik in Praxis, Forschung und Ausbildung* (p.278-284). Berlin: BHP. Et Lafranchi A., Jenny, G. (2005). Prozesse der Zuweisung von Kindern mit Problemen zu sonderpädagogischen Massnahmen. In K. Häfeli & P. Walther-Müllner (éd.), *Das Wachstum des sonderpädagogischen Angebot im interkantonalen Vergleich. Steuerungsmöglichkeiten für eine integrative Ausgestaltung* (p.217-278). Lucerne : Schweiz. Zentralstelle für Heilpädagogik.

D'autre part, des cours de langue et de culture d'origine pour les enfants migrants sont organisés par les consulats concernés ou des groupes de parents. Les bureaux cantonaux et communaux de l'intégration scolaire soutiennent des programmes et des activités variés dans le domaine des langues et cultures d'origine des enfants migrants et de leurs parents. L'Office Fédéral des Migrations (ODM) soutient aussi des cours de langue destinés aux parents.

Toutefois, ces mesures ne sont présentes que de manière éparse et parfois peu visible. Il demeure nécessaire de réfléchir à un ensemble de solutions plus systématique et harmonieux à l'échelle nationale.

a) Mesures relevant du ressort des établissements scolaires

En nous inspirant des études de Lafranchi et coll., nous pensons que l'un des premiers facteurs pouvant être sensiblement amélioré est **l'équité des acquis lors de l'entrée à l'école**. Il a en effet été montré que la contribution de l'entourage pendant les premières années de vie de l'enfant va participer pour beaucoup à son développement et lui donner plus ou moins de compétences pour aborder par la suite le cursus scolaire et ses exigences. Les enfants qui ont été suffisamment stimulés par des adultes de référence ou par le jeu avec d'autres enfants vont augmenter le potentiel de leurs dispositions initiales. Pour permettre à chaque enfant d'avoir un accès équitable aux occasions de cultiver des intérêts et d'accumuler des expériences, certaines offres existent déjà: les infrastructures extra-familiales d'accueil, de prise en charge et d'éducation de la petite-enfance.

Toutefois, celles-ci ne constituent qu'une mesure très limitée en Suisse, ce type d'offres étant encore trop rare et/ou trop chère. (Dans le canton de Zürich, 1 enfant sur 5 des familles socio-économiquement favorisées a fréquenté un lieu d'accueil extra-familiale avant son entrée en école primaire, contre 60 à 80% des enfants de milieux socioéconomiques divers en Finlande, Suède et dans le canton du Tessin.) La Suisse (comme l'Allemagne et l'Autriche) n'offre donc pas assez de places accessibles dans des structures d'accueil pour les enfants de moins de 6 ans. (Lafranchi et Moser, 2008) Par ailleurs, les structures existantes sont dépourvues d'un programme éducatif spécifique: la mise en place de tels programmes apparaît dès lors indispensable, de paire avec une revalorisation de la formation des professionnel-le-s qui encadrent les enfants en âge préscolaire. L'amélioration et l'élargissement de cette prise en charge offrirait donc une plus grande équité pour chaque enfant dès le début de sa scolarité obligatoire.

Ensuite, il s'agit de pallier à cet "handicap" des enfants d'origine étrangère, de milieux socio-économiquement défavorisés, qui parlent une ou plusieurs langues autres que la langue d'enseignement. Pour ce faire, il serait recommandable de **mieux cibler les compétences linguistiques** des enfants dès leur plus jeune âge, et d'encourager la maîtrise de leur langue maternelle de consort avec la langue seconde, le développement global du langage n'en sera que meilleur.

Enfin, toujours d'accord avec Lafranchi et Moser (2008), l'école en Suisse devrait plus globalement décloisonner sa mission éducative pour y intégrer aussi son offre d'accueil de jour, comme partie constitutive et non plus extra curriculum. Au niveau de la qualité de l'enseignement, il semblerait aussi plus pertinent de la mesurer non plus en fonction du programme offert, mais selon sa capacité à atteindre des bonnes performances chez tou-te-s les élèves. Dans le même ordre d'idées, nous pensons avec Altay Manço (2010) qu'il serait bénéfique d'investir en parallèle dans le développement des "capabilités" des acteurs et institutions, et dans le développement des capacités afin que l'apprenant-e devienne un-e partenaire.

b) Mesures relevant du ressort d'autres instances

En sus de ces mesures imputables aux établissements scolaires, il s'avère nécessaire de proposer un accompagnement sociopédagogique des publics pour prévenir les difficultés rencontrées par la passé ainsi que promouvoir l'apprentissage non pas uniquement comme obligation mais aussi comme plaisir. Altay Manço (2010) décline l'accompagnement sociopédagogique sous la forme de différentes mesures:

- Faire prendre conscience quant aux systèmes éducatifs et à leurs failles;
- Soutenir l'image de soi par la proposition de modèles positifs;
- Aider au développement de projets scolaires et professionnels réalistes et valorisants;
- Lutter contre les tendances à la concentration communautaire;
- Faire prendre conscience de la diversification des compétences au sein des communautés.

D'autres outils nous apparaissent également pertinents dans ce sens. Il s'agirait d'une part de favoriser l'identification et le soutien des ressources communautaires des populations immigrées, et d'autre part de chercher davantage à pratiquer une intégration qui soit réciproque.

Par ailleurs, les rapports de la Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (2002, 2008) montrent spécifiquement à quel point la famille joue un rôle important dans le succès scolaire. En conséquence, il devient nécessaire de proposer des lieux de rencontre, d'information, de formation d'adultes, d'échange ... qui répondent aux besoins et intérêts des familles migrantes.

Les parents migrants, qui sont des acteurs primordiaux dans le parcours éducatif de l'enfant, doivent être soutenus également grâce à plusieurs mesures. En particulier la promotion des espaces de rencontres soit entre personnes migrantes, soit entre personnes migrantes et autochtones; soit des espaces pour femmes, soit mixtes; également des espaces pour enfants accompagnés des adultes (comme par exemple, les infrastructures inspirées du modèle de La Maison ouverte de Françoise Dolto); la possibilité de et l'encouragement à apprendre la langue du pays d'accueil, tout en continuant d'utiliser la langue du pays d'origine; la promotion de la

citoyenneté. Dans ce but, il faudrait envisager sérieusement de former puis de promouvoir l'appel aux interprètes communautaires en tant que promoteurs du dialogue transculturel.

4. APPARTENANCES ET L'ÉDUCATION DES ENFANTS MIGRANTS

La mission d'Appartenances est de favoriser le mieux-être et l'autonomie des personnes venues d'ailleurs, et de faciliter une intégration réciproque avec la société d'accueil dans un rapport d'équité. Multiculturelles, ses équipes de professionnels qualifiés, salariés ou bénévoles, s'efforcent de répondre de manière transversale aux divers besoins psychologiques et sociaux des migrantes et migrants en difficulté. Certains services, tels que formation, recherche et interprétariat communautaire, sont destinés aussi aux professionnel-le-s concernés.

Appartenances participe par diverses mesures à améliorer les situations que vivent les personnes migrantes et à renforcer leur compétences¹¹. En ce qui concerne l'éducation des enfants migrants, Appartenances propose une action directe: au sein de l'Accueil Enfants du Centre Femmes (Lausanne) et de l'Espace Femmes (Vevey), permettant la contribution à la socialisation des enfants en âge préscolaire dans la langue nationale régionale. En effet, cet espace offre la possibilité de quitter l'isolement de la maison en rencontrant d'autres enfants et d'autres adultes, d'apprendre le français et de se familiariser avec des chansons, des jeux et des contes de la société d'accueil. Il s'agit d'une préparation pour l'école.

Les autres activités d'Appartenances constituent quand à elles des mesures indirectes qui vont également influencer sur l'éducation et la qualité du parcours scolaire des enfants. D'une part, les parents, qui jouent un rôle important de filtres de la santé mentale des enfants¹², ont la possibilité dans le cadre d'Appartenances d'obtenir un soutien psychothérapeutique, de fréquenter les Espaces Sociaux, lieux de formation et de rencontre, de suivre des cours de langue et de formations diverses, ainsi que de trouver des conseils pour l'intégration socioprofessionnelle. En même temps, les Espaces Sociaux permettent la mise au profit des compétences de ces personnes au travers la réalisation d'ateliers et d'activités basés sur leur savoir faire¹³.

D'autre part, le Secteur Formation organise des cours destinés aux professionnel-le-s de divers milieux, afin de les informer, les sensibiliser et leur fournir de nouveaux outils réflexifs et pratiques, pour mieux faire face aux diverses dimensions de la migration qu'ils/elles peuvent rencontrer au quotidien. Appartenances promeut également la collaboration avec les

¹¹ Pour des informations plus complètes quant aux activités d'Appartenances, voir <http://www.appartenances.ch/>.

¹² Pour un développement sur ce sujet, voir Punamäki (1990).

¹³ Par exemple, certaines femmes ont animé des ateliers de bijouterie, de peinture de vitres, de cuisine, etc. De plus, les locaux de l'Espace Mozaïk ont été construits par des hommes qui entretiennent aussi un jardin proche.

interprètes communautaires pour lequel-le-s elle a conceptualisé une formation en collaboration avec l'association nationale *Interpret*, conduisant à un brevet fédéral. Enfin, l'association assure un travail de communication considérable dans le domaine de la migration par le biais d'articles ou d'entretiens dans les mass media.

Ces actions – directes et indirectes – coordonnées avec celles du réseau vaudois en particulier et romand en général, contribuent à la préparation du parcours scolaire, à la prévention des difficultés d'apprentissage et à la promotion d'une citoyenneté à part entière dès les premières années de vie.

Isabel Eíríz

Katy François

5. REFERENCES BLIOGRAPHIQUES

Appartenances Vaud. *Rapport annuel 2008*. Consulté le 15/04/2010 sur <http://www.appartenances.ch>

Chimienti, M., Efionayi, D., & Losa, S. (2001). *Caractéristiques épidémiologiques des étrangers en Suisse*. Neuchâtel : Forum suisse pour l'étude des migrations.

Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (2002). *Familles et migration. Etude sur la situation des familles migrantes et recommandations*. Berne: auteur.

Efionayi-Mäder, D., Ermert Kaufmann, C., Fibbi, R., Krummenacher, J., Lanfranchi, A., Moser, U., Neuenschwander, M.P., Oelkers, J., Simoni, H. & Viernickel, S. (2008). *Familles-Education-Formation*. Berne : Commission Fédérale de Coordination des Questions Familiales.

Eíriz Martin, I. (2010). *Exilio y Trauma psicosocial*. Thèse de doctorat en préparation. Departement de psychologie sociale, Université Complutense, Madrid.

Gabadinho, A., Wanner, P., & Dahinden, J. (2007). *La santé des populations migrantes en Suisse: une analyse des données du Monitoring de l'état de santé de la population migrante en Suisse (GMM)*. Neuchâtel: Swiss Forum for Migration and population Studies.

Lafranchi A., Jenny, G. (2005). Prozesse der Zuweisung von Kindern mit Problemen zu sonderpädagogischen Massnahmen. In K. Häfeli & P. Walther-Müllner (éd.), *Das Wachstum des sonderpädagogischen Angebot im interkantonalen Vergleich. Steuerungsmöglichkeiten für eine integrative Ausgestaltung* (p.217-278). Lucern : Schweiz. Zentralstelle für Heilpädagogik.

Lafranchi, A. (2006). Die Zuweisung zu sonderpädagogischen Massnahmen: nomen est omen. In Berufsverband des Heilpädagogen (éd.) *Heilpädagogik in Praxis, Forschung und Ausbildung* (p.278-284). Berlin: BHP.

Mañço, Altay A. (2010). *Gouvernance locale des diversités et politiques éducatives*. Contribution à la définition de bonnes pratiques. Belgique: Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations (IRFAMM). Consulté le 15/04/2010 sur http://www.irfam.org/assets/File/_Presentationgouvernance.ppt.

Punamäki, R-L. (1990). Respuesta de stress psicológico de las madres palestinas y sus hijos a las condiciones de ocupación militar y violencia política. In Martín Baró, I. (Comp.) *Psicología social de la guerra*. 88 - 99. San Salvador : UCA editores.

Office fédéral de la santé publique (2001). *Migration et Santé. Stratégie de la Confédération pour les années 2002 à 2006*. Berne: auteur.

Office fédéral de la santé publique (2008). *Migration et santé. Résumé de la stratégie fédérale phase II (2008 à 2013)*. Berne : auteur.

Office Fédéral de la Statistique (2008). *La population étrangère en Suisse*. Neuchâtel : auteur.

Office Fédéral de la Statistique (OFS). *Panorama du thème «Population»*. Consulté le 30/03/2010 sur <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/01/01/pan.html>

Organisation de Coopération et de Développement Économique (2003). *Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)*. Consulté le 30/03/2010 sur http://www.oecd.org/departement/o,3355,fr_2649_35845621_1_1_1_1_1,00.html

Organisation de Coopération et de Développement Économique (2006). *Where immigrants students succeed. A comparative Review of Performance and Engagement in Pisa 2003*. Consulté le 29/03/2010 sur <http://www.oecd.org/dataoecd/2/38/36664934.pdf>

Organisation Suisse d'Aide aux Réfugiés. http://www.fluechtlingshilfe.ch/bienvenue-sur-le-site-web-de-l-osar?set_language=fr. Consulté le 15/04/2010.

Ribas Mateo, N. (2004). *Una invitación a la sociología de las migraciones*. Barcelona: Bellaterra.

Solidarités sans frontières. *Le cercle, instrument bureaucratique-policière du système d'apartheid raciste*. Consulté le 15/04/2010 sur <http://www.sosf.ch/hintergruende/europa/2.2.html>.

Swissworld.org. *Le système politique Suisse*. Consulté le 30/03/2010 sur <http://www.swissworld.org/fr/politique/>